

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 février 2021

PORTANT REPORT DU RENOUVELLEMENT GÉNÉRAL DES CONSEILS
DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILS RÉGIONAUX ET DES ASSEMBLÉES DE CORSE,
DE GUYANE ET DE MARTINIQUE - (N° 3827)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N° 11

présenté par
Mme Bazin-Malgras

ARTICLE PREMIER

Compléter la première phrase de l'alinéa 1 par les mots :

« , le second tour ayant lieu, au plus tard, le 20 juin 2021. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de maintenir la précision de la date du second tour introduite par le Sénat.